## BILLS-Suite.

- No. 18.—Chemin de fer canadien du Parifique. Drawback sur certains articles.
  - Reçu et lu 1re fois, 276. Lu 2e fois, 41e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 286. Sanction royale, 293.
- No. 19.—Chemin de fer Grand Ironc.
  - Reçu et lu 1re fois, 195. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des ch. de fer, télégraphes et havres, 207. Rapporté sans amendement. Lu 3e fois et passé, 213. Sanction royale, 292.
- No. 20.—Chemin de fer International.
  - Reçu et lu 1re fois, 41e règle suspendue, lu 2e fois, et renvoyé au comité des ch. de fer, télégraphes et havres, 268. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 283. Sanction royale, 293.
- No. 21.—Chemin de fer de jonction des carrières de Napierville.
  - Présenté par l'honorable M. Bureau et lu 1re fois, 116. 2e lecture remise, 119. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 121. Rapporté avec divers amendements, 171. Amendements lus, 172. Amendements agréés, 176. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 176. Agréé par les Communes avec divers amendements et amendements agréés par le Sénat, 269. Sanction royale, 292.
- No. 22.—Chemin de fer de jonction d'Ontario et du Pacifique.
  - Reçu et lu 1re fois, 41e règle suspendue, lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 229. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et pasé, 236. Sanction royale, 292.
- No. 23.—Chemin de fer des mines de Hull.
  - Reçu et lu 1re fois, 41e règle suspendue, lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 216. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 222. Sanction royale, 292.
- No. 24.—Chemin de fer de Montréal, Portland et Boston-Amendement.
  - Reçu et lu 1re fois, 41e règle suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 224 Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passe, 232. Sanction royale, 292.
  - No. 25.—Chemin de fer du Nord du Canada;
    - Reçu et lu 1re fois, 226. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 327. Rapporté sans amendement, 235. Lu 3e fois et passé, 236. Sanction royale, 292.
  - No. 26. Chemin de fer du Nord. Pour lever certains doutes :
    - Regu et lu 1re fois, 41e règle suspendue, lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 223. Rapporté sans amendement. Lu 3e fois et passé, 232. Sanction royale, 292.
  - No. 27 .- Chemin de fer du Nord, du Nord-Ouest et du Sault Ste. Marie:
    - Reçu et lu 1re fois, 41e règle suspendue, lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télegraphes et havres, 229. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 236. Sanction royale, 292.